

Destinataires

Partis politiques Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne Associations faîtières de l'économie Autres milieux intéressés

Berne, le 3 avril 2020

Révision de la loi sur l'énergie (mesures d'encouragement à partir de 2023): ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 3 avril 2020, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur l'avant-projet de révision de la loi sur l'énergie (mesures d'encouragement à partir de 2023).

Délai de consultation

Le délai de consultation court jusqu'au 12 juillet 2020.

Grandes lignes du projet

Le projet a pour but de renforcer les incitations à l'investissement dans les installations de production d'électricité issue des énergies renouvelables en Suisse et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement électrique à long terme. Pour ce faire, le dispositif actuel d'encouragement prévu dans la loi sur l'énergie doit être prolongé et ponctuellement étoffé. Le projet donne par ailleurs l'occasion de procéder à d'autres améliorations mineures.

Dossier de consultation

Les documents ci-dessous sont disponibles en ligne sous le chemin suivant: www.admin.ch > Droit fédéral > Procédures de consultation > Procédures de consultation en cours > DETEC



- Avant-projet (texte de loi)
- Rapport explicatif
- Destinataires

Nous renonçons à l'envoi des documents au format papier. Si vous ne pouvez pas accéder aux documents sur Internet, nous vous en ferons parvenir une version imprimée à votre demande. Vous pouvez les commander auprès de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), division Efficacité énergétique et énergies renouvelables, Service de coordination, Madame Fabiola Di Paolo, 3003 Berne; tél. 058 481 40 46, EnG@bfe.admin.ch.

Votre prise de position

Nous vous saurions gré de faire parvenir à l'OFEN votre prise de position sous forme électronique (prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF) dans la limite du délai imparti.

Courriel: EnG@bfe.admin.ch

Adresse postale: Office fédéral de l'énergie (OFEN), division Efficacité énergétique et énergies renouvelables, Service de coordination, 3003 Berne

À l'expiration du délai de consultation, les prises de positions envoyées seront publiées sur Internet.

Interlocuteurs en cas de questions

Pour toute question, les spécialistes de l'OFEN énoncés ci-dessous se tiennent à votre disposition:

Thème	Interlocuteur	Section	Téléphone	Courriel
Biomasse	Matthieu Buchs	Énergies renouvelables	058 462 56 40	Matthieu.Buchs@bfe.admin.ch
Géothermie	Gunter Siddiqi	Recherche énergétique	058 462 53 24	Gunter.Siddiqi@bfe.admin.ch
Photovoltaïque	Wieland Hintz	Énergies renouvelables	058 469 30 89	Wieland.Hintz@bfe.admin.ch
Hydraulique	Thomas Putzi	Force hydraulique	058 462 45 34	Thomas.Putzi@bfe.admin.ch
Éolien	Markus Geissmann	Énergies renouvelables	058 462 56 10	Markus.Geissmann@bfe.admin.ch
Étiquette- énergie	Thomas Weiss	Efficacité énergétique des transports	058 463 29 05	Thomas.Weiss@bfe.admin.ch
Autres	Nico Häusler	Affaires du Conseil fédéral et affaires parlementaires	058 462 48 26	Nico.Haeusler@bfe.admin.ch

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

S. Souland &